

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Nous allons procéder à l'élection des 54 délégués du Conseil municipal au Conseil de Communauté urbaine.

Conformément à l'article L5215-10 du CGCT, le vote aura lieu au scrutin de liste, sans panachage ni vote préférentiel à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Vous trouverez sur vos pupitres les listes des candidats en présence et les bulletins de vote soit :

- La liste A présentée par le Maire pour les 5 groupes de la Majorité

- La liste B présentée par Michel Havard pour les groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate-MoDem

Messieurs les huissiers faites circuler les urnes.

(Mme Vallaud Belkacem, M. Héral, Mme Bouzerda, secrétaires, procèdent au dépouillement du scrutin.)

Mesdames et Messieurs, voici les résultats du scrutin.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	73
Bulletin blanc	0
Bulletin nul	0
Suffrages exprimés	73

Ont obtenu :

- Liste A	54 voix, 40 sièges
- Liste B	19 voix, 14 sièges

Ont été élus :

- Liste A présentée par M. Collomb pour les 5 groupes de la Majorité : MM. Collomb, Touraine, Buna, Mme Pierron, MM. Braillard, Vesco, Mme Besson, MM. Sécheresse, Arrue, Bernard, Mme Ait Maten, M. Brachet, Mme Bab Hamed, MM. Charles, Claisse, Corazzol, Coulon, Mme Vallaud Belkacem, M. Daclin, Desbos, Mme Dognin-Sauze, MM. Deschamps, Flacconnèche, Mme Frih, MM. Fournel, Giordano, Mme Gelas, MM. Jacquet, Julien-Laferrière, Kimelfeld, Lebuhotel, Mme Pesson, MM. Lévêque, Muet, Mme Baume, MM. Philip, Rudigoz, Mmes Perrin-Gilbert, Chevallier, Bonniel-Chalier.

- Liste B présentée par M. Havard pour les groupes Ensemble pour Lyon et Lyon Démocrate-MoDem : MM. Havard, Broliquier, Geourjon, Mme Chevassus-Masia, M. Huguet, Mme Bargoin, M. Gignoux, Mme Dagorne, MM. Barthélémy, Turcas, Louis, Mme Yérémián, M. Augoyard, Mme Lévy.

(Adopté.)